



**Concours n° 17-18-17
POSTE DE PROFESSEUR
en évaluation de programmes**

L'École nationale d'administration publique (ENAP) est la seule université francophone spécialisée en administration publique en Amérique du Nord. Institution d'avant-garde pour penser et participer au devenir de la chose publique, elle est entièrement consacrée au renouvellement des administrations publiques, ici et ailleurs dans le monde (pour en savoir plus, voir le document [Profil institutionnel](#)).

L'ENAP est à la recherche de candidatures qualifiées afin de pourvoir un poste de professeur régulier en évaluation de programme.

En qualité d'établissement universitaire spécialisé offrant exclusivement des programmes de 2^e et de 3^e cycles, l'ENAP privilégie, pour le développement de ses ressources professorales, des personnes polyvalentes qui peuvent enseigner à la maîtrise et au doctorat, encadrer des étudiants, faire de la recherche en administration publique et du transfert de connaissances, tant à l'interne que dans les milieux desservis par l'École. Les membres du corps professoral peuvent également être appelés à développer de l'enseignement à distance ou à enseigner à des cohortes particulières, sur l'ensemble du territoire québécois ou à l'étranger.

Lieu

Québec, Montréal ou Gatineau, selon l'évaluation des besoins de l'École.

Exigences

Les personnes désireuses de poser leur candidature devront être titulaires d'un doctorat – ou sur le point de l'être – dans un champ disciplinaire pertinent au domaine de l'évaluation de programmes.

Une expérience, attestée par des publications dans des revues scientifiques avec comité de lecture, ou un fort potentiel en recherche est requis. Une expérience d'enseignement universitaire est également attendue.

Conformément aux exigences du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada, cette offre est destinée en priorité aux personnes ayant la citoyenneté canadienne et aux personnes résidentes permanentes du Canada.

Expertise et interdisciplinarité

L'expertise de la candidate ou du candidat devra couvrir un large éventail de connaissances théoriques et pratiques dans le domaine de l'évaluation de programmes. Cette expertise devra donc reposer sur une connaissance approfondie, à la fois des fondements théoriques de l'évaluation et des approches et modèles qui encadrent la pratique de l'évaluation de programmes dans les administrations publiques.

Cette expertise devra également se traduire par une préoccupation particulière pour l'étude de la pertinence, la mise en œuvre ou l'efficacité des programmes et des politiques publics, ou encore la mesure de leurs résultats. Ces activités d'évaluation et de mesure s'appliquent à tous les domaines de l'action publique et collective : ministères et organisations, municipalités, sociétés d'État, santé et services sociaux, éducation, organisations internationales, communautés autochtones, etc.

La candidate ou le candidat devra aussi démontrer une excellente maîtrise des méthodes de recherche employées en évaluation de programmes. Une expérience de recherche dans laquelle l'évaluation est l'objet d'étude plutôt qu'un outil méthodologique sera considérée comme un atout.

La candidate ou le candidat devra également faire valoir ses aptitudes et ses expériences pour le travail en contexte d'interdisciplinarité scientifique et avec des milieux d'intervention diversifiés. Une expérience professionnelle dans le domaine de l'évaluation de programmes sera considérée comme un atout.

Mise en candidature

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir à l'ENAP un dossier de candidature qui comporte les éléments suivants (en format PDF) :

- Une lettre de présentation;
- Un *curriculum vitae*;
- Au moins deux lettres de références;
- Une copie de deux ou trois publications. Dans le cas d'un livre, une copie de la page titre et de la table des matières sera suffisante;
- Un document relatif à un ou des cours enseignés, le cas échéant (plan de cours, évaluation et autre).

La candidate ou le candidat intéressé(e) par plus d'un des postes affichés doit soumettre sa candidature à chacun des concours.

Date prévue d'entrée en fonction : 1^{er} mai 2018

Salaire à établir selon la convention collective des professeures et professeurs de l'ENAP.

Les candidatures devront être transmises, en prenant soin d'indiquer le numéro du concours, **avant le 19 novembre 2017** à l'adresse suivante :

Service des ressources humaines
École nationale d'administration publique
555, boul. Charest Est, Québec (Québec) G1K 9E5
ou par courriel à : rh.emplois@enap.ca